

Bulletin mensuel : (3 août 1885)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **6 (1885)**

Heft 8

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN MENSUEL (3 août 1885.¹)

M. H. Duveyrier a reçu de **M. Teisserenc de Bort**, une nouvelle lettre, de Bir Guettariat, sur la **route de Bereçof au Nefzaoua**. Quoique Bereçof soit un point d'eau important, il n'a point trouvé de tentes de nomades dans les environs, ce qu'il attribue à la terreur que les Touaregs causent dans cette région ; on n'en rencontre un certain nombre que sur la ligne qui joint El-Oued au Nefzaoua. La sécurité est revenue, au dire des indigènes, depuis l'établissement du protectorat français en Tunisie ; les Ouled Yacoub et Oughramma n'osent plus se livrer comme auparavant à de fréquentes razzias. Les Touaregs seuls sont toujours très redoutés. Quant aux dunes, M. Teisserenc de Bort distingue plusieurs sortes de terrains parmi ceux qu'elles recouvrent : l'un complètement recouvert de sable comme à El-Ouled, avec de grandes dunes dominant des *haouds* sableux, où se trouvent les puits, et qui arrivent presque au sol primitif généralement formé de gypse et de terre ou de petits cailloux calcaires ; l'autre recouvert aussi de sable, mais avec un mélange de terre, dans ce cas le sol est généralement ondulé ; un autre aspect est fourni par les parties du pays où les haouds sont recouverts de petits cailloux et de gypse, et où les dunes forment de grandes chaînes entourant les cuvettes. M. Teisserenc de Bort croit que cette dernière disposition se produit dans les contrées nouvellement envahies par les dunes, et que peu à peu le sable, arrêté d'abord sur les points culminants, se répand sur le reste du pays à mesure que les dunes augmentent ; il estime aussi que leur base croît en proportion, la pente de la dune ne dépassant pas une certaine limite. Toute la partie comprise entre Touggourt, Metekki et Jeretmi, c'est-à-dire la rive est de l'Igargar, est dans ce cas, et il semble probable que c'est une des régions les plus récemment couvertes par les sables.

M. Ferdinand de Lesseps a fait à la Société de géographie de Paris, sur les sondages entrepris par le colonel Landas dans l'**Oued-Mélah**, un rapport qui complète les renseignements donnés à ce sujet dans notre dernier numéro (p. 193-194). Lors du voyage qu'il fit, il y a

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

deux ans, avec le colonel Roudaire, dans la région des Chotts, il remarqua, sur les bords de l'Oued-Mélah, un bassin dont l'eau ne baignait jamais ; elle était excellente. Il pensa que ce bassin pouvait être en communication avec une nappe d'eau profonde, et fut ainsi conduit à recommander aux ingénieurs de pratiquer des sondages en cet endroit. La nappe cherchée a en effet été rencontrée ; l'eau a jailli avec une telle impétuosité, qu'elle soulevait des pierres de douze kilog. et les projetait à une certaine hauteur. Cette trouvaille a causé une vive émotion dans le pays. Le ministre des affaires étrangères a recommandé au résident français à Tunis, de faire le nécessaire pour prévenir les revendications rétrospectives de propriété, qui pourraient se produire, sur le terrain arrosé par cette eau jaillissante, qui va devenir une source de prospérité pour le pays avoisinant. Il y a là plus de 400 hectares où l'on pourra faire des plantations de palmiers et se livrer à l'élevage des autruches.

De son côté, **M. Rouire** a rendu compte à la Société de géographie, des résultats de la mission que lui avait confiée le ministre de l'instruction publique. Il a exploré la région comprise entre Kaïrouan, Sousa, Hammamet et le **lac Kelbiah**. Il a étudié la faune et la flore de ce pays, et délimité des bas-fonds marins qui, à son avis, constituaient, il y a trente siècles, les bas-fonds du lac Triton. Il a relevé les voies qui, à l'époque romaine déjà, sillonnaient ces bas-fonds. Enfin il a annoncé la découverte de l'ancien port phénicien, par lequel les navigateurs pénétraient de la haute mer dans la baie de Triton, ainsi que celle de la chaussée antique qui reliait à la terre l'île placée à l'entrée de cette baie.

Le numéro du 20 juin du journal anglais, *The Academy*, renferme une lettre de notre savant compatriote, **M. Édouard Naville**, annonçant que, dans sa campagne de l'hiver dernier, pour l'*Egypt Exploration Fund*, il a pu constater que le **pays de Gosen**, où le patriarche Jacob s'établit avec sa famille, correspondait à la région où se trouve aujourd'hui **Saft-el-Henneb**, à 10 kilom. à l'est de Zagazig, près du canal d'eau douce et de la station du chemin de fer de Abou-Hammad. Il s'y tient chaque semaine un des marchés les plus importants du Ouadi Toumilât, sur un *tell*, ou remblai, couvert de ruines d'anciennes maisons qui s'étendent au-dessous et au delà du village. Du côté méridional du tell se trouve une antique muraille de grosses briques de l'époque des Pharaons. De ce mur, le tell descend vers la plaine et est cultivé par places. On y a découvert, il y a une vingtaine d'années, un grand autel monolithe en granit noir, couvert de sculptures et de hiéroglyphes ;

il fut mis en pièces par ordre d'un pacha, probablement pour voir s'il contenait de l'or. Ce sont deux fragments de ce monolithe, laissés à Saft-el-Henneh, qui ont permis à M. Naville de résoudre la question de la situation du pays de Gosen. Nous reviendrons sur ce sujet géographique, quand aura paru le mémoire que notre compatriote prépare sur les monuments de Saft-el-Henneh.

M. Santoni, envoyé par le P. Vicentini, de Dongola au Soudan, en est revenu et a rapporté, dans une lettre adressée à Mgr Sogaro, vicaire apostolique de l'Afrique centrale, les péripéties de son voyage à Undurman, où se trouvent les **prisonniers du Mahdi**. S'étant rendu au bazar, il se mit à vendre des marchandises qu'il avait apportées avec lui. Un blanc qu'il distingua parmi la foule, et à qui il demanda des renseignements, le conduisit vers quatre pauvres cabanes, dont deux étaient occupées par les missionnaires, les deux autres par les sœurs. M. Santoni leur remit une lettre du P. Vicentini et leur montra celle qui était adressée au Mahdi ; tous furent d'avis qu'il était dangereux de la lui faire parvenir, et on la détruisit. Peu de jours après, M. Santoni fut arrêté et emprisonné comme espion des Anglais. Au bout de trois semaines, on le relâcha, et il put rapporter à Dongola une lettre d'une des sœurs, Thérèse Grigolini, écrite au crayon sur un mouchoir en cotonnade, mais illisible en plusieurs endroits. Elle raconte brièvement les indicibles souffrances auxquelles les prisonniers sont en proie, et expose un plan pour leur porter secours. Elle dissuade de récrire au Mahdi en leur faveur, et dit que le nombre des habitants de Khartoum massacrés avec le général Gordon et le consul autrichien, M. Hansal, s'élève à 2000. Le **P. Bonomi**, prisonnier du Mahdi, a réussi à s'échapper et est arrivé à Dongola.

Le *Secolo* a reçu de Massaoua la nouvelle de l'arrivée de **MM. Ferrari et Nerazzini**, de retour de la mission dont ils étaient chargés par le gouvernement italien pour le roi d'**Abyssinie**. Ras-Aloula, généralissime des troupes abyssines, leur donna une escorte de soixante soldats qui les accompagnèrent une partie du chemin. Un traité provisoire a été conclu avec le négous, mais devra être ratifié par une nouvelle mission, qui partira en octobre et se composera d'officiers supérieurs, entre autres un général, le roi Jean voulant parler avec les grands. Les principales dispositions du traité dont les préliminaires ont été arrêtés entre le négous et le capitaine Ferrari sont les suivantes :

1° Pleine liberté de commerce pour l'Abyssinie dans le port de Massaoua, et par conséquent exemption de tous droits de douanes, des importations aussi bien que des exportations abyssines.

2° Faculté pour le gouvernement italien de faire occuper par ses troupes la partie du Soudan cédée à l'Abyssinie par le traité conclu entre le négous et l'amiral Hewett. L'Italie pourrait par conséquent occuper Kéren et tout le pays des Bogos, Algheden et Kassala, et ouvrir une route commerciale de Massaoua au Soudan.

Le Dr Nerazzini doit se rendre à Assab pour prévenir les cheiks des principaux pays de la côte orientale, au-dessous d'Assab, de la prochaine occupation italienne.

M. **Gaston Lemay**, vice-consul français à **Massa'oua**, est rentré en France pour restaurer sa santé éprouvée par les fièvres et les chaleurs du littoral de la mer Rouge. Pendant deux ans il a rempli diverses missions dans les provinces égyptiennes du Soudan oriental : à Souakim, durant les malheureuses expéditions de Baker-pacha et de l'armée anglaise ; au Harrar, à travers le pays des Somalis et une partie de celui des Gallas. C'est lui qui a eu l'idée de faire occuper le golfe de Tadjoura pour prévenir l'occupation, méditée par les Anglais, de cette partie du littoral du golfe d'Aden. En dernier lieu M. Lemay a occupé le poste de Massaoua et s'est rendu en Abyssinie, où il a séjourné trois mois, dans les royaumes du Tigré et de l'Amhara, voyageant avec le négous et son armée, depuis le pays d'Enderta jusqu'au mont Selkit, le géant des montagnes du Semiène, dont la hauteur égale presque celle du Mont-Blanc.

En vertu du **traité** conclu **entre le sultan de Zanzibar et l'Italie**, les nationaux de chacun des deux pays pourront, en pleine liberté, voyager, résider, commercer, acheter, vendre, prendre à bail, établir des magasins et dépôts d'approvisionnements de tous genres sur le territoire de l'autre. La clause de la nation la plus favorisée sera applicable à chacun des deux pays. En cas de péril ou de naufrage, il sera porté réciproquement aide aux navires de l'une et l'autre nation. Les marchandises et les navires des deux pays contractants ne payeront que les droits ou taxes imposés aux nations jouissant de la clause de la nation la plus favorisée; aucun article de commerce ne sera prohibé à l'importation ou à l'exportation, et le commerce sera parfaitement libre.

Les sociétés de géographie allemandes ont adressé au prince de Bismarck une demande, pour que le ministère des affaires étrangères de l'empire prît des mesures afin de porter secours aux explorateurs **Junker** et **Emin-bey**. D'après le *Hamburger Correspondent*, le chancelier a répondu que le consul général de l'Allemagne à **Zanzibar** a été

chargé de prendre les dispositions nécessaires pour délivrer les explorateurs de leur situation périlleuse et faciliter leur retour. Les gouvernements d'Angleterre, de France, d'Italie, de Belgique et du Caire ont été priés de donner des instructions analogues à leurs autorités consulaires sur les différents points de la côte africaine. — A la dernière heure, les journaux allemands publient une note disant que le ministre des affaires étrangères de Berlin a reçu, du consul général d'Allemagne à Alexandrie, un télégramme annonçant que les voyageurs Junker et Casati sont en sûreté à Lado, chez Emin-bey.

Le *Mouvement géographique* et les *Mittheilungen* de Gotha renferment, sur l'**expédition allemande à l'ouest du Tanganyika**, des renseignements fournis par M. Storms, qui les a reçus du **D^r Reichard**, rentré le 30 novembre à la station de Mpala, après avoir poussé son exploration jusqu'au Loualaba, où il perdit son compagnon de voyage, le **D^r Boehm**, emporté par la fièvre, sur la frontière occidentale de l'empire de Casongo. L'expédition avait quitté Mpala, sur le Tanganyika, le 1^{er} septembre 1883; elle atteignit le Louapoula le 27 septembre. Un mois plus tard elle entra dans le pays de Katanga, gouverné actuellement par le chef M'Siri. Le 26 novembre elle passa le Loufira, le principal affluent du Loualaba, au confluent du Likouloué. Après un séjour d'un mois à Kagoma, les voyageurs se rendirent, au commencement de janvier, à l'ouest de l'Ouroua pour se joindre à M'Siri, qui faisait alors une campagne militaire. Le 4 février, ils découvrirent, au sud du lac Kasali de Cameron, l'Oupemba, beaucoup plus grand, nommé par Cameron Lohemba, et placé trop au sud dans nos cartes. C'est dans le voisinage de ce dernier lac, près de Katapena où sont des sources thermales sulfureuses, que le D^r Böhm mourut de la fièvre, le 27 mars. M. Reichard chercha alors à traverser le Katanga, dans une direction méridionale, pour atteindre les sources du Loualaba et du Loufira. Mais l'hostilité des Wa-Ramba, habitants du pays d'I-Ramba, l'obligea à revenir sur ses pas, alors qu'il n'était plus qu'à dix jours de marche de ces sources. M'Siri lui-même, dans la résidence duquel il avait espéré trouver un refuge, lui devint hostile et attenta à sa vie, en sorte que l'explorateur ne put effectuer son retour au Tanganyika que les armes à la main. Le 25 septembre, il quitta Ounkéa, capitale de M'Siri, dans le voisinage de laquelle il avait exploré de riches mines de cuivre; trois jours après, il passait le Loufira et entra dans le défilé des monts Koundé-Iroundé. Pendant plusieurs semaines, l'expédition, abandonnée de ses guides, eut à lutter contre la faim et contre les indigènes, jusqu'à ce que, le 15 octobre, elle

retrouva sa route, et put retraverser le Louapoula, à un jour de marche au nord de sa sortie du lac Moëro.

La contrée comprise entre le **Louapoula** et le **Loualaba**, les deux rivières qui forment le Congo, n'avait pas encore été parcourue par des Européens. Livingstone et Giraud ont fait connaître le Louapoula; Cameron, dont l'itinéraire est parallèle au Loualaba, à 50 ou 100 kilomètres de distance, a donné une idée imparfaite de son cours supérieur, dont il franchit successivement plusieurs des affluents occidentaux. Les renseignements rapportés par le Dr Reichard jetteront un nouveau jour sur l'orographie et l'hydrographie de cette partie de l'Afrique centrale. La rivière qui sort du lac Moëro continue à porter le nom de Louapoula, que les indigènes lui donnent entre le Bangouéolo et le Moëro, tandis que celle qui se verse dans le lac Kassali porte exclusivement le nom de Loualaba, qu'elle conserve jusqu'à Nyangoué. Le Dr Reichard a vu ce dernier du haut des monts Mitoumba, au sud du lac Oupemba; il estime qu'en cet endroit le Loualaba mesure déjà 300 mètres de largeur. Le lac Oupemba est situé à quatre jours de marche seulement au sud du lac Kassali, par conséquent moins loin que ne l'a supposé Cameron. Celui-ci, empêché par le chef du pays de s'approcher de l'Oupemba, n'en aperçut les eaux que d'une distance de 13 kilom.; l'importance de ce lac a été exagérée dans les cartes. Quant aux deux grandes rivières, le Loualaba et le Louapoula, si, quant à la longueur c'est ce dernier qui doit être envisagé comme la partie supérieure du Congo, au point de vue du volume d'eau, le Loualaba l'emporte de beaucoup. La longueur du Louapoula, de la source du Tchambezi au lac Landji, peut être approximativement fixée à 1300 kilom., tandis que le Loualaba n'a guère que 800 à 900 kilom. En revanche le Loualaba apporte au lac Landji beaucoup plus d'eau que le Louapoula. Les *pombeiros* qui seuls, en 1806, ont franchi le Loualaba dans son cours tout à fait supérieur, rapportent qu'il mesure déjà 90^m de large à la résidence du chef Kibouri. En aval, un peu au sud du lac Oupemba, il atteint 300^m. Ses affluents sont nombreux et importants : à gauche, le Loubouri; à droite, le Loufira et le Lekouloué. Entre les lacs Kassali et Landji, avant de réunir ses eaux à celles du Louapoula, son volume doit être considérable. A sa sortie du lac Moëro, le Louapoula, d'après M. Giraud, n'a que 90^m; il n'a pas d'affluents importants. Réunis, les deux cours d'eau ne tardent pas à prendre une largeur majestueuse, qui atteint 900^m devant Nyangoué. Quant à la source du Loualaba, il paraît qu'elle doit être reportée plus au sud que ne le supposait Livingstone, d'après lequel toutes ces riviè-

res descendraient du versant septentrional d'une chaîne de montagnes faisant suite aux monts Lokinga, au sud du Bangouéolo. Les renseignements fournis au Dr Reichard permettent de croire, qu'au lieu de ces montagnes ce sont des plaines qu'il faut inscrire sur les cartes, et d'après M. Giraud, la chaîne indiquée à l'est des monts Lokinga n'existe pas ; probablement en est-il de même vers l'ouest. La ligne de faite se présente vraisemblablement sous forme de mamelons à peine sensibles, comme entre le bassin du Bahr-el-Ghazal et celui de l'Ouellé. Livingstone pensait que le petit lac Dilolo, qui se trouve sur cette ligne de faite, déverse ses eaux à la fois dans le bassin du Congo et dans celui du Zambèze. Si l'on compare le volume d'eau du Loufira avec celui du Loualaba, il semble que la source de ce dernier ne peut être cherchée que beaucoup plus au sud. Sous le 10° lat. sud, l'affluent ne mesure que 50^m à 60^m de large, tandis que le Loualaba atteint déjà 300^m. Quoique le Dr Reichard n'ait échappé que très difficilement à une tentative d'assassinat, il songe à entreprendre une nouvelle expédition à l'intérieur. Auparavant il a dû revenir à la côte, et comptait être à Zanzibar à la fin de juin ; nous n'avons pas encore appris son arrivée, mais nous espérons qu'elle ne tardera pas.

Malgré les bruits alarmants qui courent sur la situation de la nouvelle **colonie allemande à l'ouest de Zanzibar**, les directeurs de la Compagnie, qui se disposent à exploiter cette région, après l'avoir placée sous le protectorat de l'empire d'Allemagne, continuent à étendre leurs possessions. Le comte Pfeil, qui représente la Société, a acheté le territoire de **Koutou**, et a pris possession de la partie supérieure du bassin de la Roufidji. D'après M. Giraud, le Koutou, situé à quinze ou vingt jours de marche de la côte, est à l'abri des incursions des bandes pillardes de Saïd-Bargasch, et jouit d'une prospérité relative ; une large zone de culture entoure les villages : riz, sorgho, maïs, tabac croissent en abondance, et les indigènes ne se font pas, comme ailleurs, un point d'honneur de ne pas toucher une bêche : hommes et femmes, maîtres et esclaves, passent la plus grande partie de la journée dans les champs, situés souvent à deux et trois heures du village. Les Wa-Koutou taillent leurs villages, à coups de hache, dans d'immenses buissons épineux, fourrés assez communs dans la contrée, sur les bords des marigots. Ces villages, qui mesurent quelquefois jusqu'à 500^m ou 600^m de diamètre, sont défendus par 30^m ou 40^m d'un fourré de ronces et d'épines qui les abrite très sûrement contre les attaques du dehors. Cette partie du plateau étant à 150^m ou 200^m au-dessus de la mer, les chaleurs tropicales

de la côte commencent à tomber et les brises du sud à se faire sentir. D'après le *Mouvement géographique*, il est probable que la nouvelle colonie allemande reculera peu à peu ses limites vers l'intérieur, et étendra ainsi son influence civilisatrice dans ces parages, où jusqu'ici aucune mission ni station humanitaire n'a été fondée. — Le Dr Fischer écrit de Zanzibar que pendant son absence les sentiments de Saïd-Bargasch à l'égard de l'Allemagne ont beaucoup changé. Le sultan s'est entièrement jeté dans les bras des Anglais. La surveillance de la marine anglaise pour empêcher le commerce des esclaves a été supprimée, aussi la traite a-t-elle pris une grande recrudescence ; les prix des esclaves ont baissé. Les membres de la Société allemande de l'Afrique orientale abandonnent les points de la côte. Le Dr Jühlke s'est rendu de Pangani au Kilimandjaro. Partout le sultan a fait hisser son drapeau et a établi des postes militaires jusque dans la baie de Formose. — La *Colonial politische Correspondenz* annonce que la cinquième expédition de la Société allemande de l'Afrique orientale, sous la direction du lieutenant Schlüter, est arrivée à Zanzibar le 16 juin. Elle a reçu l'ordre de se diriger sur l'Ou-Sagara et d'y attendre des instructions ultérieures. — Une sixième expédition a dû quitter Berlin le 14 juillet ; elle est composée de quelques officiers et de jeunes colons propriétaires. Le professeur Hentschel, de Iéna, l'accompagne en vue d'études pratiques sur l'agriculture. La Société a fait de nombreux achats de semences.

La Société de géographie de Londres a chargé M. **J.-T. Last**, agent laïque de la « Church Missionary Society, » d'une expédition d'un caractère différent de celles qu'elle a patronnées jusqu'ici. Tandis que les précédentes avaient pour but la découverte d'une voie de communication d'un point de la côte à l'intérieur, M. Last devra étudier en détails une région particulière. Il quittera l'Angleterre au mois d'août, organisera une caravane à Zanzibar, puis se dirigera vers Lindi, au nord de l'embouchure de la Rovouma. De là il se rendra au confluent de cette rivière et de la Loujenda, point important en géographie, et dont il déterminera la longitude. Prenant ensuite une direction S.-O., il se portera, avant d'atteindre l'extrémité septentrionale du lac Chiroua, au sud, vers les monts Namuli, découverts par le consul O'Neill à la fin de 1883. Il s'y établira pour faire l'étude détaillée du pays au point de vue topographique et ethnographique, en même temps qu'il apprendra à en connaître le mieux possible la flore, les produits, le climat, les langues, etc. Ces études terminées, M. Last entrera dans la vallée de la Likougou, qui prend sa source dans le voisinage de ces montagnes ; il la suivra jus-

qu'à la côte, à Quizoungou, d'où il se rendra au sud, à Quilimane, ou au nord, à Angoche et à Mozambique. Il devra recueillir, partout où il passera, toutes les informations possibles sur le pays, les habitants, leurs coutumes, les conditions sanitaires, et la possibilité d'introduire des plantes européennes ou d'autres, utiles à l'économie agricole. La vallée de la Likougou est, dit-on, d'une très grande fertilité, et peut devenir d'une grande importance, soit pour la colonisation, soit pour le commerce.

Les explorateurs portugais, **Capello** et **Ivens**, qui étaient partis l'année dernière de **Saint-Paul de Loanda**, ont télégraphié à Lisbonne leur arrivée à **Mozambique**, après avoir traversé l'Afrique sur une ligne de 3000 kilom. de longueur. Elle constitue en majeure partie la ligne de faite qui sépare le bassin du Congo de celui du Zambèze. Elle a déjà été traversée sur plusieurs points par Livingstone, Cameron, Giraud, le Dr Reichard, mais c'est la première fois qu'une expédition scientifique la suit de l'ouest à l'est; et l'on peut espérer que les explorateurs, auxquels on doit déjà des données très exactes sur le cours supérieur de la Quanza et le cours moyen du Quango, nous apporteront enfin le vrai tracé de cette ligne de faite, intéressante non seulement au point de vue physique, mais aussi, depuis la Conférence de Berlin, au double point de vue politique et économique. En effet, elle limite au sud la zone du commerce libre, et en partie l'État libre du Congo. C'est là qu'ont leurs sources le Congo et le Zambèze, et leurs principaux tributaires, le Liba, le Cassaï, le Kabompo, la Loudona, le Loualaba, le Loufira et le Loangoua.

Le numéro des *Proceedings* qui vient de paraître renferme le renseignement suivant, au sujet du territoire des **Be-Chuana**, sur lequel le gouvernement anglais a proclamé le **protectorat britannique** décidé en conseil de S. M., à Osborne, le 27 janvier de cette année. Ce protectorat s'étend sur les parties de l'Afrique australe qui ne sont sous la juridiction d'aucune puissance civilisée, à l'ouest de la frontière de la République sud-africaine, telle qu'elle a été fixée par la Convention de Londres du 27 février 1884, entre S. M. britannique et la susdite république; au nord de la Colonie du Cap de Bonne-Espérance; à l'est du 20° longit. est, et au sud du 22° de lat. S. D'après un correspondant du *Times* résidant dans la ville du chef Sekélé, ce territoire est aussi grand que l'Espagne; il embrasse beaucoup plus que le pays des Be-Chuana, puisqu'il comprend le désert de Kalahari. Tandis que les parties méridionale et orientale sont bien connues, d'après les travaux de

Livingstone et des voyageurs qui lui ont succédé, celles de l'ouest et du nord sont encore à explorer. Il semble qu'il y ait quelque incertitude quant à la partie orientale de la frontière septentrionale. Les autorités du Cap l'étendent à peu près jusqu'au 32°, réclamant la bande de territoire entre le Limpopo et le 22° lat. Sud, pour enfermer le Transvaal au nord, comme d'autres États l'enferment de tous les autres côtés.

D'après la *Kölnische Zeitung*, des conventions importantes ont été conclues à Berlin au sujet d'**Angra-Pequena**. Déjà avant l'acquisition de ce territoire par M. Lüderitz, des commerçants allemands du Rhin et des négociants anglais avaient acquis le droit d'en exploiter les mines de cuivre. Après la transformation de l'entreprise Lüderitz en Société allemande de colonisation de l'Afrique méridionale, une entente entre la Société commerciale et cette dernière était désirable dans l'intérêt du développement commercial d'Angra-Pequena. Les pourparlers engagés à ce propos ont abouti. Une expédition technique et scientifique sera d'abord envoyée dans le pays, pour s'enquérir de la richesse des mines et des conditions d'exploitation au point de vue financier et technique. Un doute subsiste encore relativement à la facilité d'exploiter ces mines éloignées de la côte, et qui pourraient n'être pas suffisamment riches en minerai pour motiver une exploitation sur une grande échelle. Le commissaire impérial d'Angra-Pequena, M. Goring, a quitté Berlin le 15 juin, pour se rendre au Cap et à Angra-Pequena.

Le Dr **Schweinfurth** a répondu à M. **Wauters**, qui lui avait soumis son hypothèse sur le **problème de l'Ouellé** (p. 199), dont le savant géographe de Bruxelles fait le cours supérieur de l'Oubangi. L'explorateur de l'Ouellé reconnaît la valeur de l'exposé de M. Wauters, mais réserve de se prononcer au moment où les renseignements des explorateurs, MM. Grenfell et Coquilhat, lui seront parvenus. Actuellement, le rapport de M. Grenfell n'a point encore été publié; on ne connaît à ce sujet que deux sources d'information, l'une la lettre de M. Coquilhat, annonçant que M. Grenfell avait, une première fois, remonté l'Oubangi jusqu'à 1° 25' lat. nord, dans une direction parallèle au Congo, la rivière laissant, entre sa rive gauche et la rive droite du fleuve, une longue et étroite langue de terre qui forme une presqu'île; les 175 kilom. du cours inférieur de l'Oubangi se dirigeraient donc du N.-E. au S.-O.; la seconde, un rapport de M. Van Gèle, revenu du Congo à Bruxelles, d'après lequel M. Grenfell aurait fait une seconde exploration de la rivière jusqu'au 4° 20', la direction générale de la rivière étant, dans cette partie moyenne de son cours, du nord au sud.

Une difficulté empêche le Dr Schweinfurth d'accepter d'emblée l'hypothèse de M. Wauters, c'est le fait qu'en l'admettant, on n'aurait plus aucun tributaire du Congo, descendant de la ligne de partage du bassin du Bénoué. A quoi M. Wauters répond que les rivières qui prennent naissance à cette ligne de faite, le Kundé, le Tukki, la Nana, mentionnés par Flegel, apportent leur tribut au Congo par l'Oubangi, et qu'il faut bien la réunion de toutes les eaux du vaste territoire, compris entre le Chari, le Bénoué et le Congo, pour expliquer le volume considérable de l'Oubangi, large à son embouchure de 11 kilomètres. Le Dr Schweinfurth rappelle encore, en faveur de son hypothèse, le témoignage de Junker, qui, dans une de ses dernières lettres, lui dit expressément avoir la certitude de l'identité des deux cours d'eau, Ouellé-Chari, et en rapporter les preuves indiscutables. Devant une affirmation aussi positive d'un explorateur qui, depuis plus de quatre ans, étudie la région du Haut-Ouellé, nous n'osons encore, quelque plausible qu'elle puisse paraître, admettre l'hypothèse de M. Wauters. D'après ce dernier, le Bomokandi serait le cours supérieur de l'Itimbiri, avec une direction E.-S.-O., tandis que Junker, qui l'a traversé plusieurs fois (voir la carte, IV^{me} année, p. 116), lui donne une direction E.-N.-O., et le fait se jeter dans l'Ouellé par 4° lat. nord. Cette divergence de vues entre l'explorateur et M. Wauters ne peut que nous faire désirer très vivement voir Junker revenir du pays des Mombouttous par le Congo, ce qui lui fournirait l'occasion de traverser toute la région encore en blanc sur nos cartes, et de résoudre, par l'observation directe, le problème dont les hypothèses les plus savantes ne peuvent donner la solution ¹.

¹ A la dernière heure, les *Proceedings* de la Société de géographie de Londres nous apportent une lettre de M. Grenfell, d'où nous ne pouvons extraire pour aujourd'hui que ce qui concerne le Mobangi, l'affluent que M. Wauters appelle l'Oubangi. « Le Mobangi, qui se jette dans le Congo en formant un delta, entre 0°, 26' et 0°, 42' lat. S., est un de ses plus grands tributaires. En le remontant, j'ai suivi une direction moyenne nord un quart nord-est, et jusqu'au 4°, 30' lat. N. il est encore navigable. Par 4°, 23', immédiatement au-dessous des seconds rapides, je lui ai trouvé 673^m de largeur; en aucun point en aval sa largeur n'est moins considérable. Sa profondeur moyenne est de 25 pieds, et quoique le courant ne fût que de 80 à 100 pieds par minute, il semble qu'un énorme volume d'eau provient d'un point bien rapproché des sources du Bénoué. D'où vient-elle? Les *trombaches* (armes de jet) du bassin du lac Tchad, mentionnées par Schweinfurth, y sont communes, tandis qu'on les ignore sur le Congo. Sur la rivière qui correspond à

Tout en reconnaissant que les **affluents de la rive droite du Congo entre Stanley-Pool et l'embouchure de l'Oubangi**, sont encore peu connus, le *Mouvement géographique* résume de la manière suivante ce que l'on sait sur les quatre tributaires importants de la partie du Congo qu'il appelle le Congo français. Le **Lawson** a été reconnu presque tout entier dans son cours supérieur par M. de Brazza, et le confluent en est fixé par les missionnaires Grenfell et Comber à 2°58' de lat. sud et 16°27' de long. est; la **Mpaka** a été explorée par M. Grenfell, qui place son embouchure à 15 ou 20 kilom. en amont de Bolobo; elle vient en droite ligne de l'ouest; l'**Alima**, à laquelle se rattache l'Obo, a été découverte par de Brazza en 1878; son confluent avec le Congo, d'après Grenfell, est à 1°33' de latitude sud; enfin vient la **Nkoundja** ou **Kounya**, dont le confluent doit servir à la délimitation N.-E. de la nouvelle colonie française, quoiqu'on ne sache pas encore positivement où se trouve ce confluent. Quant à la Licona, M. Wauters en fait un affluent de l'Oubangi.

Un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 946,829 fr., pour l'organisation des **établissements français du golfe de Guinée**, a été présenté à la Chambre des députés. L'exposé des motifs rappelle qu'à la suite des conventions passées avec l'Association internationale africaine, celle-ci a cédé à la France ses stations et propriétés de la vallée du Niari-Quillou, moyennant une indemnité qui a été fixée d'un commun accord à 300,000 fr. Les stations sont au nombre de seize; douze d'entre elles sont situées entre le Niari-Quillou et le Chiloango. Le département de l'instruction publique ayant remis à celui de la marine et des colonies tout ce qui peut constituer l'actif mobilier et immobilier de la mission de l'ouest africain, celle-ci est terminée. Quant à l'organisation de la nouvelle colonie française, le département de la marine constate qu'on ne peut y procéder avant le retour de la mission confiée à MM. Rouvier et Ballay.

M. Léon Guiral, chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission dans le bassin de la rivière **San Benito**, au nord du Gabon, a adressé à la Société de géographie de Paris une note sur son voyage dans la partie supérieure de ce bassin. Il n'a trouvé le Benito navigable que jusqu'aux chutes de Yobé, à 35 kilom. de l'embouchure.

L'Oukéré de Stanley et que j'ai remontée jusqu'à une cataracte, par 2°50' lat. N., j'ai trouvé des boucliers et des cimenterres aussi bien que des trombaches, répondant exactement aux dessins de Schweinfurth. »

A partir de ce point, le cours de la rivière est à chaque instant intercepté par des rapides ou des cataractes ; aussi renonça-t-il à le remonter en pirogue, et prit-il la voie de terre pour pénétrer dans l'intérieur. Le Benito reçoit sur sa rive droite, en aval du village de Maliko, plusieurs affluents, gros ruisseaux coulant dans un terrain tourmenté et dans un lit hérissé de rochers ; les eaux vives et fraîches en sont très poissonneuses ; la région que traversent ces petites rivières est généralement montagneuse et boisée. Elle est habitée par des gorilles qui, à la saison des fruits, restent dans la forêt, qu'ils abandonnent plus tard pour venir ravager les plantations établies auprès des villages. Elle est aussi peuplée de troupes d'éléphants qui joignent leurs déprédations à celles des gorilles. M. Guiral poussa une pointe sur la rive gauche jusqu'au village de Soungoué, perché sur les montagnes qui bordent le Benito, dans l'espoir d'y rencontrer des gorilles, mais il lui fut impossible d'en atteindre aucun. Sur la rive gauche, l'affluent le plus important reconnu par l'explorateur français est le Langé, d'une largeur moyenne de 30^m et d'une profondeur de 60 centimètres ; il est aussi intercepté par des cataractes. Aucun Européen n'ayant encore pénétré jusque là, le chef de Ngombé fut très effrayé à l'aspect d'un blanc, mais M. Guiral n'eut pas de peine à le rassurer. Les naturels lui avaient parlé d'un lac — *adiba* — sans nom spécial ; il réussit à l'atteindre à 140 kilom. de la côte, et lui trouva 500^m de longueur, sur une largeur de 200^m. Sur les rives on constate de nombreuses traces d'éléphants. A une journée de là commence le territoire des Ossiébas et des Pahouins. M. Guiral s'arrêta au village de Njala près du lac, pour ne pas s'exposer au danger d'être pris et mangé par les Pahouins cannibales. Peu de temps auparavant, ils avaient pris trois hommes de la tribu des Balanigny dans le voisinage du lac, et les avaient mangés ; de là était résultée une guerre entre les Balanigny et les Pahouins, ce qui empêcha M. Guiral de pénétrer plus avant.

M. Duban, explorateur français, qui a déjà fait un voyage dans le **bassin du Niger**, repartira dans quelques semaines pour la côte occidentale d'Afrique. De la côte des Esclaves, il se propose de pénétrer dans les parties encore inconnues des régions riveraines du Niger, pour les explorer au point de vue géographique et ethnographique ; il s'occupera aussi d'histoire naturelle, et s'attachera à apprécier les ressources commerciales du pays en vue des possessions françaises de Porto-Novo et d'Assinie. Depuis que les comptoirs français du Niger ont été cédés à des compagnies anglaises, la France cherche à faire de ces

deux points le débouché des richesses naturelles que contiennent les contrées que va explorer M. Duban.

M. le lieutenant **Palat**, qui pendant six ans a fait campagne en Algérie et en Tunisie, et qui possède parfaitement l'arabe, a obtenu du ministre de l'instruction publique une **mission à travers le Sahara**, en prenant comme point de départ le Sénégal, et pour point d'arrivée l'Algérie. Il comptait partir le 20 juillet pour Saint-Louis, et se rendre de là à Médine par l'avisio qui remonte le fleuve. De Médine, il ira par caravane à Bamakou, en suivant la ligne des postes français. De ce dernier fort sur le Niger, il espère pouvoir se rendre à Timbouctou par la canonnière française qui y stationne ; s'il en est empêché, il prendra la route des caravanes plus longue et moins facile. A Timbouctou il profitera de la bienveillance de l'envoyé venu à Paris l'année dernière, et de celle des habitants de la ville, pour diriger sur l'Algérie et le Sénégal les courants commerciaux qui prennent la voie de la Tripolitaine et du Maroc. Il tâchera ensuite de profiter du départ d'une caravane pour passer à travers les pays touaregs, coiffera le turban vert et se donnera comme médecin. Il espère pouvoir ainsi regagner l'Algérie par Mabrouk et le Touat. Peut-être les bonnes relations nouées avec les Français et les ambassadeurs marocains, d'un côté, et les chefs arabes du sud oranais de l'autre, faciliteront-elles l'exécution de ce projet pour lequel nous formons les meilleurs vœux.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Une compagnie française de navigation va être créée, pour fournir des transports à bon marché entre l'Algérie et la France, en faveur de certains produits, dont la valeur ne permet pas de les grever de frais trop élevés. Les alfas récoltés en Algérie et en Tunisie sont presque tous, jusqu'à présent, exportés en Angleterre ; ils pourront désormais être très avantageusement utilisés par les papeteries de la vallée du Rhône.

Le capitaine Bernard, chargé d'une mission militaire d'Alger à Ouargla, par Laghouat et Gardaïa, a envoyé à la Société de géographie de Paris son itinéraire, la route qu'il a suivie n'étant encore portée sur aucune carte. Son voyage a été rendu assez pénible par les circonstances atmosphériques de l'hiver, qui a été caractérisé par la grande masse d'eau tombée dans cette partie de l'Afrique.

Les essais d'éclairage à la lumière électrique dans le canal de Suez ont très bien réussi, en sorte que les navires pourront faire le passage de nuit aussi bien que de jour, ce qui améliorera beaucoup la circulation d'une mer à l'autre.

L'office international télégraphique de Berne a annoncé que les câbles sous-marins ont été immergés de Suez à Souakim, et de Souakim à Périn. Les télégrammes pour Massaoua et Assab sont dirigés sur Aden, d'où ils sont transportés par la poste, chaque semaine, à leur destination.

L'agence *Stefani* rapporte que l'*Esploratore*, aviso italien, qui faisait un voyage d'exploration sur le littoral de la mer Rouge, a noué des relations amicales avec les chefs indigènes, qui ont accepté de se placer sous la protection des autorités italiennes établies à Massaoua et à Assab.

Une expédition italienne, commandée par le comte Porro, président de la Société africaine d'Italie, se prépare à explorer, dès l'automne prochain, après la saison des pluies, les hautes terres de Mensah et d'Aghedé, au nord de l'Abyssinie.

Depuis le mois de janvier on était sans nouvelles du comte Antonelli. Une lettre du 12 avril annonce qu'il se dirige du Choa vers la côte, et qu'il arrivera prochainement en Italie avec une ambassade du roi Ménélik.

Le Dr Emil Riebeck, auquel on doit une exploration scientifique très consciencieuse de Socotora, faite avec le Dr Schweinfurth, est mort, le 22 juin, à Feldkirch, en Tyrol. C'est lui qui a envoyé l'explorateur Krause au Niger, au Bénoué et au lac Tchad, pour en étudier les bassins au point de vue linguistique et ethnographique.

D'après un télégramme, adressé de Zanzibar au *Standard*, un accueil cordial a été fait au général Matthews, envoyé de Saïd-Bargasch, par les chefs de Chagga, de Taveta, de Teïta et d'Arousha; 25 chefs ont signé un acte par lequel ils ont reconnu la souveraineté du sultan.

L'évêque Hannington a fait récemment une excursion à Teïta et à Moschi, résidence du chef Chagga, au pied du Kilimandjaro, pour faire choix d'un emplacement en vue de l'établissement d'une station missionnaire. Il a dû, dès lors, chercher à atteindre la côte orientale du Victoria-Nyanza, par la route de M. Thomson, à travers le pays des Masai.

Le petit vapeur, la *Bonne Nouvelle*, a été lancé le 3 mars sur le Tanganyika. De son côté, le lieutenant Storms a lancé en février, sur le même lac, un deux-mâts, à fond plat, dont toutes les parties, depuis le moindre clou jusqu'au dernier bout de cordage, sortent des ateliers de la station de Karéma. Il peut porter facilement 125 personnes, et plus de cent tonnes de marchandises.

MM. Henri Berthoud et Eugène Thomas, missionnaires au Spelonken, ont dû partir à la fin de mai pour se rendre à la station fondée par un évangeliste ma-gwamba, chez Magoud, à peu de distance de la baie de Delagoa.

La Chambre des députés de Lisbonne a ratifié le traité de commerce avec la république du Transvaal.

Un gisement aurifère d'une grande importance a été découvert près de Prétoria, dans la chaîne des monts Wittewater.

Une dépêche de Durban annonce que les Boers ont occupé la baie de Ste-Lucie, et que l'on considère cette occupation comme devant amener un nouveau conflit entre l'Angleterre et le Transvaal.

Une expédition scientifique composée de trois explorateurs allemands que l'on croit envoyés par leur gouvernement, dit le *Natal Mercury*, a passé à Mafeking, se dirigeant sur le Zambèze, où elle rejoindra un autre groupe d'explorateurs partis de Zanzibar. Leur destination serait le lac Ngami.

A l'imitation des Sociétés de missions de Bâle et de Brême, la Société rhénane dont le siège est à Barmen, a adressé au prince de Bismarck une pétition pour demander que toutes les restrictions possibles soient apportées au commerce des spiritueux dans les colonies africaines allemandes.

Le major Henrique de Carvalho, chef de l'expédition portugaise chargée de se rendre chez le Mouata-Yamvo, a conclu avec les Ca-pendas Camu-Lenbas, un traité d'amitié et de commerce, dans le genre des traités passés par Stanley avec les chefs indigènes du Congo.

Le Dr Chavanne, qui s'est embarqué à Lisbonne, le 6 avril dernier, est arrivé à Boma le 1^{er} mai. Il est chargé d'établir, dans le voisinage de ce port, d'importantes cultures pour le compte d'une maison d'Anvers.

Une nouvelle station a été établie à Mabimo, sur la rive gauche du Congo, à peu près à égale distance de Kwamouth et de Bolobo. C'est à Mabimo que commence la région populeuse habitée par les Bayanzi. Le chef Mokatoula a reçu les agents de l'Association avec de grandes démonstrations de joie.

Le lieutenant Van Gèle a reçu de Tipo-Tipo, sur le Mouta-Nzigué, des renseignements d'après lesquels ce lac appartiendrait au bassin du Nil; il serait relié par un courant d'eau avec l'extrémité méridionale du lac Albert. Tipo-Tipo n'a pas constaté lui-même le fait; mais ses sous-chefs, qui exploitent cette région, le lui ont donné pour absolument positif. La rive orientale du lac serait habitée par des populations extrêmement belliqueuses, tandis que sur la rive opposée se trouveraient des tribus paisibles et agricoles.

Le gouvernement turc a signé, avec l'État indépendant du Congo, une convention semblable à celles qu'ont déjà conclues les treize autres puissances représentées à la Conférence de Berlin.

On a distribué à la Chambre des députés un projet de loi portant approbation d'une convention signée, d'une part, par le ministre de la marine et le ministre des postes et télégraphes, et, d'autre part, par la Société « West african Telegraph Co limited, » de Londres, à l'effet de relier par un câble sous-marin les possessions françaises du Gabon, Porto-Novo, Grand-Bassam et Rio-Nunez, à Saint-Louis du Sénégal, point qui est, depuis peu, en communication télégraphique avec le réseau européen.

M. Rogozinski est en route pour revenir en Europe; il rapporte de Cameroon quantité de notes et d'observations scientifiques et commerciales qu'il se propose de publier.

M. J. Thomson, l'explorateur du pays des Masaï, a accepté une mission au Niger et au Bénoué; il est déjà arrivé à destination.

La Société coloniale allemande de Berlin se propose d'établir des stations, au nord d'une ligne tirée de l'embouchure du Rio-del-Rey à la ville de Ibi, sur le Bénoué supérieur.

Par arrêté du gouverneur du Sénégal, la commune de Rufisque, marché d'arachides très important de la côte, a été autorisée à établir un chemin de fer Decauville, qui sera mis à la disposition du commerce et du public, moyennant une redevance à payer par ceux qui se serviront de cette voie pour le transport de leurs marchandises.

Le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis a été inauguré le 7 juillet, et est ouvert à l'exploitation sur toute sa longueur.

La *Gazette officielle* de Madrid a publié un décret du roi nommant l'explorateur espagnol Bonelli, commissaire royal, investi du commandement suprême civil et militaire, pour le territoire situé sur la côte occidentale d'Afrique entre le cap Bojador et le cap Blanc, et qui a été placé sous le protectorat de l'Espagne en décembre 1884. Le commissaire aura le droit de conclure des traités avec les tribus indigènes et de prendre possession de nouveaux territoires, sauf l'approbation de son gouvernement.

M. H. Duveyrier qui avait accompagné l'ambassade française au Maroc, est rentré en France par Oran, où il a donné à la Société de géographie d'intéressants détails sur le pays qu'il venait de parcourir.

Après avoir envoyé une ambassade à Paris, le sultan du Maroc a décidé d'en envoyer une au roi d'Italie.

LE COMMERCE DE L'IVOIRE AFRICAIN.

De tous les produits que le continent africain fournit au commerce, le plus recherché est sans contredit l'ivoire ; c'est aussi celui qui peut être le plus rémunérateur pour les nouvelles possessions et colonies européennes, à leur début.

Il y avait, au dire de Stanley, l'année dernière, un stock de plus de 3000 défenses à vendre à Stanley-Pool. Le *Moniteur des Consuls*, du 11 juillet, s'exprimait ainsi : « L'ivoire sera, pour les nouveaux colons, une source considérable de richesse. Il occupe, sur le marché africain, une place tellement grande, que, parmi les productions animales du monde entier, il en est peu qui soient l'objet d'un plus grand commerce et la source de plus gros bénéfices. Si l'on songe qu'une belle défense, rendue à Londres, vaut de 1200 à 1500 fr., que le marché anglais à lui seul en demande annuellement 40 à 50,000, soit pour environ cinquante millions de francs (?), qu'en outre les défenses africaines, pour la ténuité de leur grain et pour leur grosseur, sont plus recherchées que celles de l'Asie, et que d'un autre côté, au rapport de MM. Van Gèle, Coquilhat et Zboïnski, les éléphants sont très nombreux dans le Haut-Congo, on comprendra facilement quelle importance prendra, pour le nouvel État